Nomenclature des catégories socioprofessionnelles pour les candidatures

(n° CSP à renseigner sur le Cerfa de déclaration)

Code CSP	64 rubriques	9 familles
01	agriculteurs - propriétaires exploitants	professions
02	salariés agricoles	agricoles
03	marins (patrons)	
04	marins (salariés)	
05	industriels - chefs d'entreprise	professions
06	administrateurs de sociétés	industrielles
07	agents d'affaires	et
08	agents immobiliers	commerciales
09	commerçants	
10	artisans	
11	entrepreneurs en bâtiment	
12	propriétaires	
13	ingénieurs	salariés
14	agents techniques et techniciens	du
15	contremaîtres	privé
16	représentants de commerce	prive
17	agents d'assurance	
18	cadres supérieurs (privé)	
19	autres cadres (privé)	
20	employés (secteur privé)	
21	ouvriers (privé)	
22	assistantes sociales	
23	salariés du secteur médical	
24	médecins	professions
25	chirurgiens	libérales
26	dentistes	
27	vétérinaires	
28	pharmaciens	
29	avocats	
30	notaires	
31	huissiers	
32	conseillers juridiques	
33	agents généraux d'assurance	
34	experts comptables	
35	ingénieurs conseils	
36	architectes	
37	journalistes et autres medias	
38	hommes de lettres et artistes	
39	autres professions libérales	
40	étudiants	professions
41	professeurs de faculté	de
42	professeurs du secondaire et technique	l'enseignement
43	enseignants 1 ^{er} degré - directeurs d'école	
44	professions rattachées à l'enseignement	
45	magistrats	fonctionnaires
46	grands corps de l'État	(moins les
47	fonctionnaires catégorie A	enseignants)
48	fonctionnaires catégorie B	
49	fonctionnaires catégorie C	

50	cadres supérieurs (entreprises publiques)	personnels des
51	cadres (entreprises publiques)	entreprises
52	employés (autres entreprises publiques)	publiques
53	agents subalternes (entreprises publiques)	
54	permanents politiques	divers
55	ministres du culte	
56	autres professions	
57	sans profession déclarée	
58	retraités agricoles	retraités
59	retraités artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
60	retraités des professions libérales	
61	retraités salariés privés	
62	retraités de l'enseignement	
63	retraités de la fonction publique (moins l'enseignement)	
64	retraités des entreprises publiques	
65	autres retraités	